



Délégation régionale  
Guadeloupe

Basse-Terre, le 10/02/2022

**La Directrice Régionale**  
A Liste des destinataires

**Affaire suivie par :**

Conseiller Formation : Danielle CLAIS

Assistante Formation : Laure SILENE

Email : [danielle.clais@cnfpt.fr](mailto:danielle.clais@cnfpt.fr)

[laure.silene@cnfpt.fr](mailto:laure.silene@cnfpt.fr)

**Objet : Ouverture des inscriptions aux dispositifs des préparations aux concours et examens de 2022 et 2023.**

**Madame, Monsieur,**

La délégation régionale de Guadeloupe vous informe de l'ouverture sur la plateforme d'inscription en ligne du CNFPT du recensement des effectifs pour l'organisation des préparations aux concours et examens prévus par le Centre de Gestion (CDG) de la Guadeloupe en 2022 et 2023.

Le calendrier prévisionnel du CDG Guadeloupe soumis à notre délégation et sous réserve de modifications :

Concours/Examen	Catégorie	Intitulé	Date prévisionnelle des épreuves
Examen	A	Attaché principal	06/04/2023
Examen	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	16/03/2023
Examen	C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	05/10/2022
Concours	B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	25/05/2023
Concours interne	C	ATSEM principal de 2ème classe	30/06/2022
Concours	C	Gardien - Brigadier de police municipale	11/05/2023
Concours	A	Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels	01/06/2023
Concours externe	A	Ingénieur territorial	21/06/2023
Examen	C	Technicien principal de 1ère classe	13/04/2023

1/3



Délégation régionale  
Guadeloupe

Pour rappel, les modalités d'inscription en ligne se présentent comme suit :

- **Inscrire directement vos agent.e.s** aux dispositifs de préparation aux concours et examens professionnels : « Mes inscriptions » - « Dispositifs préparation concours/examens professionnels ».

**OU**

- **les préinscriptions de vos agent.e.s** aux dispositifs de préparation aux concours et examens professionnels : « Mes inscriptions » - « Préinscriptions à un dispositif ».

La recherche du dispositif souhaité peut se faire par la « Catégorie » ou le « Code du dispositif » selon les éléments du tableau ci-dessous :

Catégorie	Code	Libellé
C	31:DXP13037	Préparation au concours interne d'ATSEM principal de 2e classe
C	31:DXP4E021	Préparation à l'examen d'adjoint administratif principal de 2e classe
C	31:DXP4X00M	Préparation au concours externe de gardien brigadier
C	31:DXP4Z00N	Préparation au concours interne de gardien brigadier
C	31:DXP5U006	Préparation à l'examen d'adjoint d'animation principal de 2e classe
A principal	31:DXP6K038	Préparation à l'examen d'attaché principal
A	31:DXP6P021	Préparation au concours externe d'ingénieur
B principal	31:DXP6Q028	Préparation à l'examen de technicien principal de 1e classe
B	31:DXP6W030	Préparation aux concours interne et 3e concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
B	31:DXP6X029	Préparation au concours externe d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
A	31:DXSPB014	Préparation au concours externe de capitaine SPP
A	31:DXSPC018	Préparation au concours interne de capitaine SPP

2/3



Délégation régionale  
Guadeloupe

**La date limite d'inscription aux dispositifs est fixée au 11/03/2022 (délai de rigueur).**

Intitulé	Clôture des inscriptions	Date du test	Horaires
Attaché principal	11/03/2022	06/04/2022	09h – 12h
Adjoint administratif principal de 2ème classe	11/03/2022	05/04/2022	09h – 11h
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	11/03/2022	05/04/2022	09h – 11h
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	11/03/2022	06/04/2022	09h – 12h
ATSEM principal de 2ème classe	11/03/2022	Pas de test	
Gardien - Brigadier de police municipale	11/03/2022	05/04/2022	09h – 11h
Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels	11/03/2022	06/04/2022	09h – 12h
Ingénieur territorial	11/03/2022	06/04/2022	09h – 12h
Technicien principal de 1ère classe	11/03/2022	06/04/2022	09h – 12h

Cette étape étant obligatoire, la non-participation au test ne permettra pas d'intégration ultérieure sur le dispositif de préparation proposé par le CNFPT.

**Les tests se dérouleront à distance sur la plateforme Formadist du CNFPT.**

L'envoi du résultat du test par mail nécessite une **validation de la collectivité uniquement sur la plateforme IEL rubrique « Préconisations à valider » dans « mes inscriptions ».**

Les agents orientés en formation Tremplin devront suivre, après validation par leur collectivité, une formation complémentaire d'une durée de 5 à 7 jours, selon la préparation demandée.

Seuls les agents ayant validé leur formation tremplin lors de l'évaluation finale réalisée le dernier jour du parcours, seront admis à participer à la préparation.

Mesdames CLAIS Danielle et SILENE Laure, référentes des préparations aux concours et examens restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de ma parfaite considération.



La Directrice Régionale

**Cécile BICAÏS**